

Le sauvetage d'un couple juif et d'un résistant

I : La révolte devant la situation faite en France aux Juifs

Pendant la seconde guerre mondiale, mes arrières grands parents vivaient à Aix en Provence : mon arrière grand-père, André Donnier, était chirurgien et possédait une petite clinique de 14 lits, au début du boulevard Notre-Dame (c'est très proche du centre ville historique) ; il y était secondé par mon arrière grand-mère, Georgette Donnier. Celle-ci est décédée l'an passé à l'âge de 101 ans, mais elle nous a laissé le récit de ces années sombres. Je n'ai rien changé au style des extraits qui apparaissent ici en italiques

« Depuis bien longtemps et bien souvent, j'ai eu la tentation de retracer une période de guerre qui fut tellement angoissante (...) Il est difficile pour ceux qui ne l'ont pas vécu de comprendre toutes les souffrances, angoisses de la France au début septembre 1939 à la fin du cauchemar, c'est-à-dire la victoire le 8 mai 1945.

Tant de morts, tant de crimes dont nous étions souvent au courant spectateurs muets et atterrés, impuissants. Les représailles étaient rapides, impossible d'avoir la moindre manifestation vis-à-vis de l'occupant, même en un seul geste ou une seule parole.

Néanmoins, parlant de ce projet d'écrire à Suzanne Tribbit, elle m'y a vivement encouragée, me disant que la période concernant le passage de ses grands parents dans le camp des Milles, notre clinique ensuite, et encore un temps à Aix jusqu'au jour de leur départ pour les Etats-Unis l'intéresserait beaucoup et lui ferait plaisir »

C'est donc à la demande de la petite fille d'un couple juif que mes arrières grands parents ont aidé que Georgette Donnier a entamé ce récit.



Georgette Donnier et Susan Schaijer-Tribbit, petite fille du couple rescapé

Elle donne comme point de départ la date de septembre 1939 : en effet, le 1^{er} septembre 1939, les Allemands déclenchent la Blitzkrieg en Pologne, sans déclaration de guerre préalable : la France et le Royaume Uni déclarent alors la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939 et la France mobilise. Jusqu'au 10 mai 1940, il ne se passe rien : les hommes sont mobilisés, mais groupés derrière la ligne de défense dite ligne Maginot, ils ne déclenchent aucune offensive. Ce jour là ; Hitler attaque et très rapidement, dès le 6 juin, les troupes allemandes enfoncent le front

et déferlent vers le Sud, provoquant l'exode de millions de soldats et de civils. L'Italie ajoute à la débâcle française en entrant à son tour en guerre le 10 juin. Le gouvernement français est devant un choix difficile : finalement, le maréchal Pétain est nommé président du Conseil à 84 ans et accepte les conditions allemandes pour signer l'armistice, le 22 juin 1940.

« La France sera divisée en deux zones, zone nord occupée par les autorités allemandes, l'autre au sud c'est-à-dire le midi de la France, dite zone libre mais restant cependant sous un certain contrôle allemand »

La France est divisée en deux zones : les deux tiers du territoire national, au nord de la ligne de démarcation, sont occupés. Pétain exerce son autorité sur la zone non occupée, les colonies et la flotte.



Pour André et Georgette Donnier, cela signifie qu'ils se trouvent, à partir de novembre 1942, à la frontière de la zone d'occupation italienne, en zone dite libre.

« Vichy devient le siège du gouvernement sous les ordres du Reich. Le maréchal Pétain restant chef de l'Etat français. Tous les ressortissants Allemands et Hongrois ayant été prisonniers depuis la déclaration de guerre (en général, majeure partie d'émigrés ayant fui le

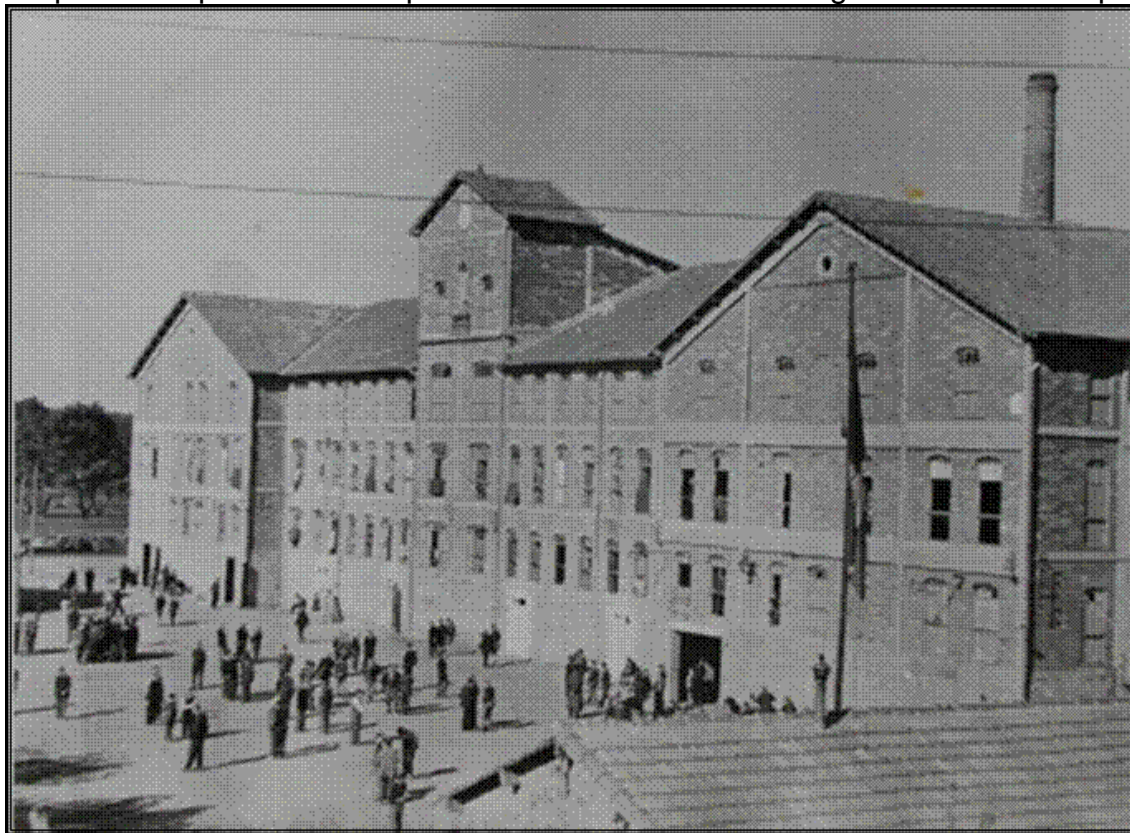
nazisme) donc dans des camps français (entre autre le camp des milles doivent être rendus à l'Allemagne.

Tous les israélites de la zone nord doivent se présenter pour être récusés. Ils devront porter sur leur vêtement l'insigne de la Croix Juive. (...) Les Israélites internés en zone libre, resteront internés. Les hommes aptes à être incorporés dans l'armée, seront libérés (en fait les hommes jeunes encore furent emmenés en train plombé immédiatement à Dachau)

Donc le camp des milles devient un camp gardé par l'armée allemande et chaque jour voit arriver de loin ou de près des convois israélites de toutes nationalités. »

A Vichy, le Sénat et la Chambre des députés, réunis en Assemblée nationale, votent le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs constituant au maréchal Pétain : seuls 80 parlementaires (surtout de gauche) votent contre. La base du nouveau régime est donc légale, et Georgette n'a pas totalement tort lorsqu'elle trahit ce qu'elle en pense en précisant que l'on est sous les ordres du Reich. Dans la logique de la collaboration et de l'alignement sur l'Allemagne, c'est un régime d'ordre moral (contrôle de l'éducation et encouragement aux familles nombreuses), corporatiste (interdiction des syndicats), mais surtout un **régime d'exclusion**, xénophobe et antisémite : environ 330.000 Juifs résident en métropole à la veille de la guerre, 200.000 sont citoyens français. Les 130.000 étrangers sont issus pour la plupart d'Europe centrale et orientale. Enfin, 370.000 résident dans les territoires français d'Afrique du Nord. Les Français naturalisés après 1927 sont radiés, des mesures discriminatoires sont prises à l'encontre des Juifs, comme le précise le statut d'octobre 1940 décrété sans demande allemande : ils sont exclus de la fonction publique et de certaines professions, la médecine par exemple, tandis que les fonctionnaires sont épurés et révoqués pour leurs opinions (francs-maçons, communistes, anarchistes...)

Le camp des Milles a été ouvert en septembre 1939 au sein d'une tuilerie située entre Aix-en-Provence et Marseille : il a connu un peu plus de trois ans d'activité et vit passer plus de 10.000 internés originaires de 27 pays, en particulier d'Allemagne et d'Autriche ; son histoire se divise en plusieurs phases correspondant aux différentes catégories d'internés qui y séjournèrent :



1^{ère} période : un camp d'internement français, de septembre 1939 à juin 1940

Dès la déclaration de guerre, les ressortissants autrichiens et allemands qui résident dans le midi de la France sont internés dans des camps qui relèvent de l'armée française. Les Milles deviennent le principal camp du Sud Est, administrant d'autres camps de transit ou de travail

comme Alès ou Manosque. Ces internés sont considérés comme des « sujets ennemis », alors qu'ils sont pour la plupart des anti-nazis qui ont fui le Reich allemand dès 1933, certains sont membres de l'intelligentsia reconnue (Golo Mann, fils de Thomas Mann). C'est le cas des grands parents de Suzanne Tribbit, que mes arrières grands parents ont aidé :

« Vous avez su par votre tante le départ de vos grands parents de Vienne, avec l'espoir de gagner l'Amérique où se trouvaient déjà vos parents. L'Autriche est occupée : seule solution, la fuite hors du nazisme et persécution juive. Difficultés pour le départ s'ajoutant à la tristesse de laisser tous leurs biens. Enfin un paquebot pour les USA. L'exodus ? Je crois...mais au moment de toucher au but c'est-à-dire à la Liberté, ordres furent donnés. Les passagers ne pourront débarquer...retour en France. Là, dès leur descente, internement dans un camp situé dans les Pyrénées – Rivesaltes – petite ville perdue dans les montagnes. Ce camp est occupé en grande partie en dehors des israélites par des communistes (ce sont les 1ers qui ont commencé la résistance) leur vie est très dure là-bas, semblable à celle des Milles, mais aggravée par des souffrances physiques occasionnées par des parasites, puces, punaises, cafards. »

Georgette se trompe, le navire Exodus, chargé de Juifs européens est refoulé du port d'Haïfa par les Britanniques en 1947. Pour le reste, sa description est exacte, car s'ouvrent alors les 2^{ème} et 3^{ème} période de l'histoire du camp.

2^{ème} période : un camp d'internement et de transit de Vichy, de juin 1940 à juillet 1942
Sous Vichy, le camp est rapidement surpeuplé : 3.500 internés en juin 1940. Sont notamment transférés aux Milles les étrangers des camps du Sud-Ouest (en particulier les Espagnols ayant fui lors de la victoire Franco) ainsi que les Juifs d'Europe de l'Est séjournant en France.

3^{ème} période : le temps de la déportation vers Auschwitz via Drancy, d'août à septembre 1942

Cette année là, Laval, que Pétain avait limogé réintègre le gouvernement sous la pression des Allemands : il amène la force de son empire commercial, fondé sur les journaux, l'imprimerie et la radio, et renforce la collaboration. La rafle du Vel d'Hiv reste le symbole de la collaboration. Les 16 et 17 juillet 1942, près de 13.000 Juifs pour la plupart étrangers sont arrêtés : les célibataires sont conduits à Drancy (dans la banlieue Nord-Est de Paris, ensemble d'habitations à bon marché construit dans les années 30 et réquisitionné par la Wehrmacht, l'armée allemande. En août 1941, l'immeuble « fer à cheval » est transformé en camp de transit pour les déportés. Jusqu'en août 44, 67 des 79 convois de déportés juifs sont partis de Drancy, « antichambre de la mort »). Les familles (plus de 8.000 hommes, femmes, enfants sont d'abord concentrés au Vel d'Hiv, rue Nélabon, dans le XV^{ème} arrondissement), puis internés dans les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande. Cette rafle n'est ni la première ni la dernière exécutée par la police française, comme le montre l'histoire du camp des Milles) mais son ampleur a durablement marqué les Français. Cette période s'inscrit dans le cadre de la « solution finale », décidée lors de la conférence de Wannsee du 20 janvier 1942 et de l'accord des autorités de Vichy pour livrer 10.000 juifs de la zone libre à l'Allemagne. Au début de juillet 1942, Laval propose d'inclure les enfants âgés de moins de 16 ans. Le 3 août, les femmes et enfants juifs de la région rejoignent les autres internés au camp avant d'être déportés. Avant même l'occupation allemande de la zone sud, plus de 2.500 Juifs, hommes, femmes et enfants, ont été envoyés par le gouvernement de Vichy du camp des Milles vers Auschwitz via Drancy, puis plus tard, Rivesaltes (les époux Fischbach ont suivi le parcours inverse, nous ne pouvons malheureusement l'expliquer)

Au-delà de septembre 1942, le camp vivote, ses derniers occupants quittent les murs de brique en décembre 1942, un mois après l'occupation de la zone libre par les Allemands. Georgette décrit les conditions de vie :

II : Le sauvetage du couple

« Les conditions de vie sont déplorables, la nourriture est non seulement insuffisante, mais atrocement mauvaise, pas d'eau, il fait très froid, aucun chauffage, des vitres cassées non

remplacées, un seul WC pour des centaines d'internés. Chacun couche par terre sur des paillasses, les grands privilégiés arrivent à s'allonger dans les fours qui servaient auparavant à la cuisson des briques et tuiles. En effet, cet établissement était une tuilerie désaffectée, réquisitionnée pour devenir camp d'internement située dans un petit village entre Marseille et Aix en Provence. Pas de soin, pas de médicament, seul un docteur, le docteur Reybaud a le droit d'entrer au camp, pour un malade à peu près mourant ou un accouchement (qui se faisait au camp du reste). Beaucoup sont atteints de dysenterie, et beaucoup d'infections atteignent les yeux. La poussière est là à chaque coup de vent ! Un oculiste, le docteur Dupommois, est appelé pour ceux qui deviennent aveugles Ils [le Pasteur Maneu et le Grand Rabbin Israel Salzer qui tentent d'aider par tous les moyens les internés] apprennent par la radio anglaise en mars 1942 que 10.000 Juifs étrangers arrêtés dans les deux zones ont quitté les camps pour être déportés en Allemagne. [Le pasteur et le rabbin tentent de rencontrer Pétain pour tenter de le fléchir]. Laval, Président du Conseil, les reçoit et formule cette phrase historique et atroce : « les déportations sont inévitables. Elles se font sur ma propre initiative » [lorsque la menace d'évacuation du camp des Milles se précise] Maintes fois mon mari avait essayé en vain d'entrer dans le camp, il fut entendu avec le Dr Raybaud et le Dr Dupommois, qu'ils allaient essayer d'entrer pour faire sortir si possible quelques internés.

Monsieur Fischbach présentant des signes de grande faiblesse et de déprime, il fut convenu qu'avec un faux certificat on jugerait une opération immédiate. Mon mari par bonheur parlant et comprenant l'allemand, la chose ne fut pas très aisée mais possible. (...) Arrivé à la clinique, Monsieur Fischbach déclare à mon mari que des bruits de déportation imminente ayant courus, il ne voulait pas penser que sa femme partirait sans lui, il voulait presque retourner au camp. Devant ce chagrin, mon mari décide d'essayer d'aller chercher sa femme.

Ce jour là, il eut une vision d'enfer. Les embarquements avaient lieu pour transporter à la gare un millier d'israélites et la séparation des enfants qui étaient arrachés à leur mère était un spectacle insoutenable. Certaines jeunes même hurlantes de douleurs tombaient en syncopes. Pour les calmer, on leur faisait des piqûres. Trois d'entre elles en moururent. Les infirmes étaient hissés à coup de crosses, la terreur se lit sur tous les visages. Les jeunes enfants séparés de leur mère crient, pleurent, c'est l'épouvante. Des femmes s'accrochent aux bus qui démarrent. Des mères crient de loin, implorant les passants, demandant à ce que l'on soigne et s'occupe de leurs enfants (ceux-ci tout petits ne connaissent et ne connaîtront jamais leur nom) ils sont recueillis à Marseille où de jeunes infirmières tentent de les faire adopter ou même simplement s'en occupent. C'est donc ce jour là, le 7 ou 8 août, que dans cette atmosphère mon mari dans cette bousculade a pu retrouver Madame Fischbach et l'arracher à ses gardiens. »

Les époux Donnier, les docteurs Raybaud et Dupommois, le pasteur Maneu et le rabbin Salzer sont intervenus à titre individuel, leur action est le fruit d'initiatives spontanées, nées au sein d'une solidarité professionnelle (3 médecins). Leurs convictions philosophiques et idéologiques ont également joué un rôle : dès le début du témoignage, Georgette signale que le nouveau régime est aux ordres du Reich, elle condamne donc implicitement la collaboration, et insiste sur le fait que Vichy emprisonne les opposants à l'Allemagne. Sa description de l'évacuation des Milles est poignante et prouve son souci de l'humain. Les rafles opérées par Vichy (surtout celles de l'été 42), la connaissance des conditions de survie inhumaines dans le camp provoquent la prise de conscience et poussent à l'action des gens dont le métier et la vocation sont justement de secourir tous les êtres humains sans discrimination. L'intervention du pasteur Maneu est un exemple du fait que chez les dirigeants des Églises protestantes de France, les réactions de refus des mesures discriminatoires ont été précoce : dès l'automne 40, elle est déclenchée par les lois antisémites d'octobre 1940 ; dans une lettre adressée au Grand Rabbin de France Isaïe Schwartz, le 26 mars 1941, Marc Boegner, président du Conseil national de l'Église réformée de France exprime sa solidarité envers les Juifs : cette lettre a été largement diffusée en zone sud et a eu une grande influence sur le comportement des protestants. Une nouvelle lettre de protestation est écrite le 20 août 1942 par Marc Boegner, pour protester contre la déportation des Juifs ; il n'est donc pas étonnant que le pasteur Maneu ait accompli ses démarches avec le rabbin Salzer. Des historiens ont établi que ce rapprochement entre protestants et juifs reposait sur une sensibilité commune aux persécutions du passé, un certain

élitisme intellectuel et moral, une culture commune du Livre et des Écritures, une organisation collégiale, le refus théologique de toute forme d'antisémitisme. Peut être le pasteur Maneu agissait il dans le cadre de la CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués), qui a apporté de l'aide aux juifs et étrangers internés par Vichy, en fournissant des faux papiers et organisant des réseaux de passage en Espagne ou en Suisse.

Après leur sortie du camp, les époux Donnier cachent les époux Fischbach :

« Il était impossible de les loger dans la clinique même (...) surtout parce qu'il fallait absolument que leur présence ne soit pas connue. (...) Nous avons un petit jardin au fond duquel nous avons fait construire une maisonnette d'une pièce pour garder les meubles du jardin. C'est seulement là que nous pouvions les loger. Il fut tout de suite convenu avec eux qu'il leur était (...) interdit de sortir. Les délations malheureusement existaient (...) Il était convenu que chaque matin à 6 heures, ils pourraient venir dans la clinique pour les WC et vider leurs eaux de toilette pour lesquelles nous avons donné un seau hygiénique et un broc (...) Notre infirmière leur portait à dîner et déjeuner, la maigre pitance que nous même mangions. Votre grand-mère m'a dit qu'elle souhaiterait travailler, faire de la couture, notamment des chemisiers, blouses. J'ai fait le tour de mes amies afin de lui trouver des « clientes », mais hélas, et c'est à peine croyable, rien n'était plus difficile que de se procurer, tissu, fils, aiguilles, boutons. Néanmoins, lui ayant fait apporter une machine à coudre, elle a pu se mettre à l'ouvrage. J'ai inventé une petite histoire pour la question essayages, disant que la personne « femme d'officier » voulait garder l'anonymat. Je me chargeais des essayages et des livraisons, toujours merveilleusement exécutés. Votre grand-mère travaillait avec une grande sérénité, bavardant avec son époux et mon mari, qui leur faisait des visites « en cachette » (...) Votre grand-mère a fait mon admiration, chère Suzanne, lorsque je l'ai vue s'arrêter net, l'aiguille enfilée, piquée dans le tissu, à l'heure où commençait le Sabbat, et tomber en prières...Dieu les a sauvés et exaucés. »

Ce qui frappe dans cet extrait, c'est que malgré les dangers qu'ils n'ignoraient pas, les époux Donnier agissent naturellement, sans se poser de questions et tissent avec leurs protégés des relations de confiance et d'amitié. Georgette donne des détails qui rattachent cet acte héroïque à la vie quotidienne, banale, courante, avec une modestie qui force l'admiration : on a le sentiment qu'ils faisaient leur devoir en leur âme et conscience, au nom de valeurs éthiques ou religieuses qui font de la solidarité une évidence que rien ne peut contrarier.

Cette vie est brutalement rompue un jour sur lequel nous reviendrons en seconde partie : la gestapo perquisitionne à la clinique :

« Monsieur et Madame Fischbach, qui depuis 9 mois n'avaient jamais manqué un seul jour de venir à la clinique, en traversant le minuscule jardin, exactement à 6 heures, restèrent tous deux endormis ce matin là, le petit local fermé à 10 mètres ne les [les Allemands] avait pas intéressé (...) ce qui m'obligea [le docteur a été arrêté] à prendre une décision rapide pour enlever vos grands-parents. Où les placer ? Je ne pouvais ni ne voulais aller demander même à des très bons amis de les recevoir, sachant quels étaient les risques encourus. Par bonheur, l'avant-veille un pauvre homme, charbonnier de son état, était venu nous livrer 2 sacs de charbon. Il était très pauvre et squelettique, de plus il n'habitait pas très loin de la clinique. Je partis en courant lui faire une offre : prendre vos grands-parents, lui promettre d'apporter un peu de ravitaillement, de m'occuper d'eux, lui donner une rétribution mais lui signifiant que la discrétion la plus absolue serait de rigueur, ne lui cachant même pas les dangers qu'ils feraient courir lui-même si quelqu'un avait connaissance de leur présence...il accepta...Je pris vos grands-parents sous le bras, un foulard sur leur tête et marchant à petits pas, nous arrivions dans cette pauvre maison. Oserai-je vous dire que c'était dans le vieil Aix, une petite impasse qui se nommait : rue du Puits Juif ! Il leur installa un lit de fortune et je les quittais rapidement, leur promettant de venir les voir très vite. Au bout d'une semaine, je leur ai fait apporter la machine à coudre et continué à servir d'intermédiaire avec ses clientes anonymes. J'allais les voir le plus souvent possible en essayant de leur communiquer les nouvelles de Londres, celles bien entendu qui paraissaient apaisantes, gardant pour moi les inquiétantes. Ils gardaient leur

clame et ne paraissaient pas trop malheureux. (...) Un mois environ passe. Je vois arriver littéralement affolé et tremblant mon pauvre charbonnier. « Des voisins m'ont dit ce matin qu'ils avaient vu bouger le petit rideau de ma cuisine, et ils m'ont demandé, si par hasard je ne cachais pas quelqu'un ». je ne peux plus les garder, il faut venir les chercher immédiatement. Jamais je n'aurai voulu les emmener chez des amis, étant donné que je connaissais ce qu'aurait pu être pour eux le prix des représailles et pour vos grands-parents la déportation immédiate. Je contactais donc sur l'heure mes amis de la résistance. Un des leurs me signala qu'une dame les avait parfois dépannés soit en les accueillant un jour ou deux, ou même en leur prodiguant des soins. Je m'y suis rendu le soir même et à ma grande joie et stupéfaction cette personne me dit bien vouloir les accepter. La clause stricte était qu'il leur faudrait dormir dans la soupente (disons plafond) (...) Ecoutez bien : à quatre heures de l'après midi, la Gestapo faisait irruption dans le petit logement du charbonnier. Dieu était donc encore là avec eux.

Une chose m'avait fort intrigué lorsque j'avais dit que vos grands-parents n'avaient aucune carte de ravitaillement, cette dame me répondit « mais on verra, on s'arrangera... » J'ai appris bien longtemps après que cette femme était en réalité une sœur laïque d'une communauté religieuse et qu'elle avait un grand jardin où elle cultivait elle-même les légumes et peut être quelques fruits (...) Vos grands parents sont donc restés chez cette femme jusqu'au débarquement du 15 août 1944, débarquement en Provence. Dès l'arrivée des Américains, tant attendus, ils furent libres enfin de sortir, d'être redevenus des citoyens normaux. »

On voit clairement dans cet extrait que la question de l'hébergement et du ravitaillement est cruciale : le déménagement de la petite maison du jardin de la clinique chez le charbonnier s'effectue dans l'urgence, Georgette sollicite une vague connaissance qu'elle pense pouvoir convaincre en utilisant des moyens pécuniaires : le lien personnel est ici fondamental. Elle ne veut pas mettre en danger ses connaissances (la perquisition de la Gestapo a lieu suite à une dénonciation : les Français pouvaient être rémunérés pour chaque délation.), elle pense sans doute que ses relations sont sous surveillance aussi. D'autre part, par souci de sécurité, il est préférable d'être hébergé chez une personne avec laquelle on n'a aucun lien. C'est le rôle des filières de trouver ces asiles et l'on voit bien que Georgette s'est adressée à un réseau de résistance, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Cette partie du témoignage permet également d'aborder les prises de position de l'Eglise catholique (celles des protestants ayant déjà été analysée). Jusqu'à la Libération, l'attitude officielle de l'Eglise catholique reste celle du « loyalisme sans inféodation » (selon le titre de l'ouvrage de Jean Louis Clément, *Les évêques au temps de Vichy : loyalisme sans inféodation*, Beauchesne, 1999) à l'égard de l'Etat français. Mais les rafles, notamment celles de 1942, provoquent la réprobation que relayent, notamment en zone non occupée, quelques représentants de l'épiscopat. Mais au niveau de la France, ces évêques archevêques ne représentent pas une majorité. Les élans de soutien envers les juifs, bien réels puisque l'on voit que cette femme n'hésite pas à garder le couple (nous ne comprenons pas ce que Georgette entend par sœur laïque d'une communauté religieuse : peut être une laïque ayant des rapports étroits avec la communauté ?), relèvent d'initiatives personnelles. Les institutions religieuses ont de toute façon joué un rôle important ; la tradition d'asile envers les persécutés a joué certainement un rôle essentiel. De plus, les communautés sont souvent situées à l'écart des grands centres et disposent de structures d'accueil ou d'hébergement qui rendent plus aisés l'accueil et la nourriture à donner aux réfugiés (de nombreuses communautés avaient, on le voit ici des conditions d'existence quasi-autarciques et produisaient donc elles mêmes ce qu'elles consommaient en ces temps où le rationnement était important.) ; On voit ici que l'isolement a permis de cacher et de sauver ce couple, victime par deux fois de la délation

Les risques sont réels : l'implication des époux Donnier, on le voit, est entière. Surtout à partir de 1942, la répression s'intensifie sur ceux qui hébergent des personnes pourchassées ; le but est de briser tout élan de solidarité parmi la population, de dissuader les initiatives individuelles et spontanées et de freiner le développement des filières. Si souvent la police se contente d'une admonestation sévère, accompagnée ou non de violences, les arrestations, on l'a vu dans le cas du Dr Donnier sur lequel nous reviendrons, se multiplient. Les détentions n'ont plus de limite légale, la torture est pratiquée. Certains se retrouvent parmi des otages ou sont intégrés dans

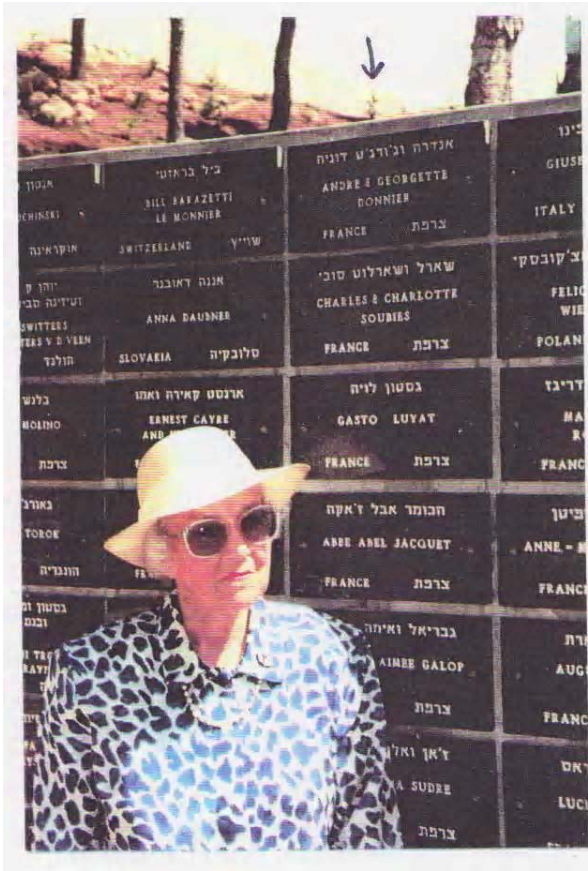
un convoi de déportation. A l'approche de la Libération, malgré l'augmentation du nombre de personnes à secourir et l'intensification de la répression, les capacités d'accueil et d'entraide progressent et permettent de sauver la plus grande partie des persécutés et des pourchassés.

III : « Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier » (Talmud)

« Votre grand-mère vint très souvent à la maison, et même me montra ses talents de pâtissière avec le « Kugelhoff » (nous avons pu trouver farine et œufs, absents depuis plus de deux années). Je me souviens de la joie de pouvoir fêter la Noël en les invitant tous deux à déjeuner et passer la journée avec nous dans la paix retrouvée. Il fallait maintenant songer au départ. J'entends encore mon mari, répondant à votre grand-père qui lui demandait conseil à partir soit pour Israël, soit pour les USA « surtout pas en Israël, de graves conflits peuvent arriver là bas, l'Amérique, sans la moindre hésitation (...)

A la fin de 1945, ayant eu tous leurs papiers en règle [après nouvelle intervention des époux Donnier] , Monsieur et Madame Fischbach purent enfin partir pour les USA où ils savaient que leur fils et leurs deux filles séjournaient, ayant pu quitter Vienne au moment de l'Anschluss. Durant des années, ils nous ont écrit très régulièrement, je peux dire jusqu'à leur décès après quoi, et suivant leur désir, leurs enfants, étaient venus en France spécialement pour nous connaître, ont continué à venir nous rendre visite presque chaque année et nous écrire (...)

Lors d'une de leur visite à Paris, une de leur petite fille, avocate, mariée avec l'avocat pour qui j'ai beaucoup d'affection l'ayant vu bien souvent, m'a demandé si je pouvais lui parler de ses grands parents durant le temps où ils sont restés cachés chez nous : d'où venaient ils, comment étaient ils arrivés là puisqu'ils ne nous connaissaient pas du tout. J'ai donc fait de mon mieux pour lui écrire l'opuscule numéro 1 [Georgette a aussi écrit un autre récit, dont nous reparlerons plus loin], mentionnant leur courage dans cette triste époque et admirant leur grande piété. J'ai donc envoyé cet opuscul. Madame Fischbach était décédée, quatre ou cinq ans avant, mais en souvenir de leur mère, les enfants ont entrepris sur le champ des démarches à Jérusalem au comité Yad Vashem, afin d'essayer de me faire obtenir la « médaille des Justes parmi les nations » décernée avec parcimonie aux personnes ayant protégé, caché, nourri, sauvé des départs pour les camps durant les persécutions nazies. Cette médaille ne s'accorde qu'après une très longue enquête et des démarches qui ont duré près de trois années. Ils ne m'avaient bien entendu pas fait part de tout cela, attendant les résultats. C'est par Jérusalem qu'un certain matin je fus avertie et vous pensez combien surprise de la nouvelle de cette acceptation des démarches. Cette médaille me fut décernée au nom de mon mari (hélas décédé) et à mon nom. La cérémonie eut lieu le 14 juin 1994 dans les salons de l'Ambassade d'Israël à Paris. (...) médaille d'argent offert dans un étui en bois d'olivier, pliant sans serrure ni clou, l'olivier provenant du Mont des oliviers à Jérusalem (...) Peu de temps après, je fus avertie qu'une plaque commémorative serait fixée sur les murs de la maison de l'Holocauste à Jérusalem, avec nos deux noms (...). Pour terminer, Madame Fischbach ayant eu la patience de traduire mon opuscul en anglais et l'ayant fait parvenir au « Mémorial Museum de Washington », qui l'ayant reçu m'a demandé l'autorisation de le publier et de le placer dans leur musée pour les visiteurs, journalistes et écoliers. »



Le 9 Août 1953, une loi votée par la Knesset (nom de l'Assemblée législative de l'Etat d'Israël) accorde au mémorial de Yad Vashem (mot à mot, un monument, un nom), situé sur le mont Herzl, face au désert de Judée, la fonction de réunir, rechercher et publier l'ensemble des faits relatifs à la Shoah (littéralement catastrophe) et la Guevoura (l'héroïsme)

En 1963, le mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem, a créé le titre de « Juste parmi les Nations », pour honorer les personnes qui ont risqué leur vie pour venir en aide à des Juifs. Au 1^{er} janvier 2007, à travers l'Europe, 21.578 personnes, dont 2.740 en France, étaient reconnues comme « Justes ». Pour que le titre soit décerné, il faut que les demandeurs prouvent que la personne a aidé les Juifs menacés de mort ou de déportation, en étant consciente du fait qu'elle risquait sa vie et sans avoir recherché de contre partie. C'est une commission composée de juristes et d'historiens qui attribue la médaille.

Les « Justes » reçoivent un diplôme d'honneur ainsi qu'une médaille sur laquelle est gravée une phrase du Talmud (commentaire de la Bible) qui figure en titre de cette partie, et leur nom est gravé sur un mur d'honneur, dans le jardin de Yad Vashem. Un Juste a également droit à un arbre, au pied duquel est gravé son nom, cyprès, pin ou acacia, qui entoure le site du mémorial. L'arbre est un jaillissement de vie, il se développe, matérialise la durée et possède le pouvoir de se reproduire.

Lors de l'hommage rendu par le président de la République Jacques Chirac aux « Justes » de France, le 18 janvier 2007, Simone Veil expliquait : « En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des Justes contribue à rétablir l'Histoire dans sa vérité ».

En effet, en France tout particulièrement, les Justes furent nombreux, permettant aux deux tiers des Juifs de survivre à la Seconde Guerre mondiale, et ce malgré la contribution du régime de Vichy à leur déportation, le risque de la délation par un voisin et le risque de payer de sa vie un acte humanitaire.

En janvier 2005, le Mémorial de la Shoah (les victimes récusent l'usage répandu du terme d'holocauste, en raison de sa signification de sacrifice dans l'Ancien Testament, et il n'a jamais été adopté par les historiens occidentaux. Ce mot a été emprunté à la Bible par les historiens américains, probablement en raison de sa signification étymologique grecque « brûler en entier ») est inauguré afin de raconter l'histoire des Juifs de France, des persécution dont ils ont été victimes pendant la seconde guerre mondiale. Il est situé 17 rue Geoffroy L'Asnier, au cœur du Marais, et est le plus grand centre européen d'information et de recherche consacré à l'histoire de la shoah. En complément au Mur des Noms (ceux des 76.000 juifs déportés de France vers les camps d'extermination, dont 11.000 enfants) déjà érigé à l'entrée, le Mur des Justes prend appui sur le grand mur de schiste vert bordant le parvis au Nord, du côté de l'allée des Justes : il porte les noms d'André et Georgette Donnier, dont l'histoire permet de comprendre qu'une autre voie était possible.

IV : Le sauvetage d'un résistant par les époux Donnier

Pendant que les époux Fischbach étaient cachés dans le cabanon de la clinique, les époux Donnier vont être amenés à sauver un résistant : nous avons choisi de répéter volontairement le passage déjà cité, pour introduire le récit de ce sauvetage.

« J'ai été témoin d'évènements exceptionnels que les enfants ne connaissent pas, espérant que ce récit leur permettra de mieux comprendre cette sombre période de l'occupation des troupes allemandes en France où se sont mêlés tant d'héroïsme, de sacrifice de vies mais, malgré l'angoisse, toujours avec l'espoir d'une libération qui semblait parfois impossible.

Seule cette voix lointaine, nous parvenant de Londres sur des ondes difficiles à entendre, étant donné le brouillage fait par l'ennemi, nous soutenait journallement. (...) Nous voici au début mai 1942. Un homme blessé, un résistant, vient se réfugier, se faire plâtrer sa jambe cassée, soigner et hospitaliser. Il est pourchassé, sa capture mise à prix par les autorités allemandes, c'était le 7 mai 1942, je crois. Il se nomme Chevance. [Le blessé est installé dans une petite chambre inutilisée, ancienne salle de bains, et le docteur expliquant les nouveaux cas à sa deuxième infirmière rentrant de congé ne fait pas mention du blessé. Celle-ci décidant malencontreusement de se laver les mains, tombe sur le blessé et se montre très curieuse.] Notre infirmière (par bonheur) insista un peu trop lourdement, demandant des détails pour connaître l'origine de ces marques [en plus de la jambe cassée, Chevance porte une légère blessure au front et sur la joue, provoquée par la balle de revolver lorsqu'il était poursuivi par la Gestapo qui était venu le chercher dans son appartement de Marseille]. Cette conversation m'a été rapportée dix minutes après par Chevance lui-même. J'étais montée le voir. Il me fit part du pressentiment de danger qu'il venait de courir, il voulut que le docteur téléphone sur le champ, à un numéro de téléphone codé, qui signifiait danger, afin que l'on vienne immédiatement le chercher pour l'emmener en lieu sûr. Il était environ 18 heures. A 20 heures, un camion était là devant la clinique. Chevance fut hissé parmi des sacs de pommes de terre. Chose assez comique : ce camion étant préposé à la réquisition des pommes de terre chez les fermiers avait un laissez passer allemand ! Les deux hommes français, le chauffeur et son aide, étaient mobilisés d'office par les autorités allemandes mais faisaient tous deux partie d'un groupe de résistants. [Le lendemain, lorsque le docteur arrive à la clinique] Deux des soldats [la Gestapo est arrivée à 4 heures du matin pour perquisitionner, c'est ce fameux matin où pour la première fois les époux Fischbach ne se sont pas levés pour se rendre à la clinique] se jettent sur lui et commencent à l'interroger (...) Les brutalités commencent et finissent par des menaces : « On vous fera mieux vous expliquer à Marseille dans les bureaux rue du Paradis. Nous allons vous y emmener ».[après l'arrestation du docteur, Georgette, malgré son inquiétude, s'occupe de trouver un nouvel asile pour les époux Fischbach, un nouveau médecin, puis cherche à comprendre ce qui s'est passé] Le soir, j'ai trouvé l'explication. Donc, chevance avait compris le danger, par la conversation avec l'infirmière rentrant de congé. Cette fille était mariée à un homme jeune encore (non mobilisé ?) qui s'occupait de tout et de rien. Il venait parfois nous proposer ses services pour nous procurer des denrées alimentaires du marché noir. Je n'avais jamais accepté ses offres (...) Sa femme est arrivée le soir du 10 vers 17 heures. Des affiches avaient été posées promettant une récompense assez importante pour la capture du blessé,

chef d'un réseau important de résistants. Je pense qu'elle fut de bonne foi en lui signalant le blessé, songeant qu'il serait arrêté, et qu'une récompense substantielle leur serait attribuée. Elle n'avait certainement pas songé aux conséquences pour le Docteur. Donc, immédiatement, son mari avait dû téléphoner à Marseille pour signaler la présence d'un blessé dans la clinique.

Déjà dans son témoignage sur les époux Fischbach, Georgette a glissé qu'elle et André connaissaient la Résistance (ils écoutent la BBC régulièrement, entretiennent des relations étroites avec le pasteur et le rabbin du camp des Milles, ainsi qu'avec un des rares médecins autorisé à y entrer, déjà avec le dessein de faire sortir le plus grand nombre possible de personnes). La Résistance est née du regroupement des Français qui refusaient l'armistice : à Londres, autour du général de Gaulle, ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre du gouvernement Reynaud, en exil dès le 16 juin 1940. Dès le 18 juin, il lance un appel sur les ondes de la radio anglaise, la BBC, dans lequel il emploie pour la première fois le mot Résistance pour qualifier son attitude et celle de ses partisans, il prend soin de ne pas utiliser de mot politique mais insiste sur la dualité liberté (représentée par la résistance) et servitude (représentée par la collaboration). Avec l'aide des Anglais, il fonde le Comité national français, obtient le ralliement des colonies d'Afrique équatoriale française et fonde une petite armée, les Forces Françaises Libres, qui combat aux côtés des Anglais et s'illustre en Libye, à la bataille de Bir Hakeim.

En France, dès l'automne 1940, il y a des résistants : ce sont des hommes et des femmes de tout âge mais souvent jeunes (une trentaine d'années pour Georgette). Les femmes y sont moins nombreuses que les hommes mais leur rôle n'est pas négligeable : on voit bien que Georgette a agi seule pour sauver les époux Fischbach, c'est elle qui prend les choses en main après l'arrestation de son mari, et elle se démène aussi pour sauver celui-ci, se rendant à Vichy et frappant à toutes les portes. Les résistants représentent toutes les couches sociales, toutes les sensibilités politiques, philosophiques ou religieuses, on y trouve des étrangers. Tous sont des volontaires engagés dans l'action clandestine, ils forment une petite minorité courageuse ; ils étaient isolés, ne pouvant guère compter sur la population, soucieuse d'abord d'assurer sa survie et terrorisée par la menace des représailles: le témoignage de Georgette est précieux sur les conditions d'existence pendant l'occupation, le rationnement, le fait que la délation était rémunérée.

Combat est l'un des trois groupes principaux de résistance en zone libre : dès le mois d'août 1940, le capitaine Frenay envisage la création d'une organisation clandestine, mais il faut attendre sa rencontre avec Bertie Albrecht (grande figure féminine de la Résistance), en décembre 1940, pour que *Combat* soit créé, en décembre 1941. C'est au printemps 1942 que le mouvement dénonce la révolution nationale de Pétain et exprime son soutien au général de Gaulle.

Maurice Chevance est le nom du résistant que le docteur soigne : il est né le 6 mars 1910 à Nanteuil-le-Haudouin (Oise) et décédé le 17 juin 1996 à Paris. Démobilisé après la défaite, il crée à Marseille une agence militaire et coloniale, destinée à prendre en charge les bagages des militaires et des civils en transit. Cette petite société lui permet de rester en contact avec les milieux militaires et coloniaux et de faire de la propagande anti allemande. Il devient rapidement un des plus proches compagnons d'Henri Frenay, et il est nommé en décembre 1941 directeur général du mouvement *Combat* pour la zone sud. En janvier 1942, il est arrêté par la police de Vichy et incarcéré à Lyon, puis à Clermont-Ferrand. Grâce (déjà !) à un médecin favorable à la résistance, il obtient sa mise en liberté provisoire pour raison de santé. Il échappe à une nouvelle arrestation le 30 avril 1942, mais malgré les poursuites, il poursuit son action et participe à l'unification des mouvements du sud. L'épisode que mentionne Georgette se déroule comme suit : le 27 avril 1943, trahi par son adjoint et secrétaire, Bertin est arrêté par la Gestapo à son domicile de Marseille. Sautant du premier étage, il parvient à s'échapper malgré deux jambes brisées, grâce à l'aide d'un agent de police, puis prend le maquis dans les Alpes de Haute Provence.

Georgette demeure très discrète sur leurs motivations, à son époux et elle, et également sur leur degré d'appartenance aux mouvements de résistance. Tout au plus retire t on de ce témoignage l'impression que leur engagement dût être précoce, et motivé tout autant par un refus de

l'occupation que de la collaboration : Georgette mentionne plusieurs fois Radio Londres, et c'est en 1940 que la BBC a ouvert ses ondes aux premiers résistants ayant fui l'occupation allemande. Les Allemands la font interdire, confisquent les postes et punissent lourdement les auditeurs, car Radio Londres est devenue une véritable arme de guerre, comme le signale Georgette avec une émotion encore perceptible, elle est la voix de la France libre du général de Gaulle qui soutient les résistants sur le sol français. Elle mentionne également à un autre moment qu'après l'arrestation de son époux, le docteur auquel elle s'adresse pour continuer les soins aux patients est membre de la Résistance, et que donc elle sait qu'il ne lui refusera pas ce service. L'intérêt de ce témoignage est de montrer quelle femme de caractère était Georgette, qui ne se laisse pas abattre et continue quotidiennement le combat.

Les risques sont réels, l'arrestation du docteur le prouve : incarcéré, il a lui aussi laissé un témoignage écrit, décrivant la cellule de 3 mètres sur quatre où ils sont enfermés à cinq, couchant à même le sol, les uns sur les autres, la nourriture pratiquement inexistante, les interrogatoires, les coups de crosse, les tortures (il affirme pour sa part avoir été bousculé et menacé, mais jamais battu). C'est une fois encore Georgette qui réussit à le faire libérer, après s'être rendue à Vichy et s'être démenée...mais ceci est une autre histoire.

« J'ai été témoin d'évènements exceptionnels, que les enfants ne connaissent pas, espérant que ce récit leur permettra de mieux comprendre cette sombre période »

Combien sont précieuses toutes ces voix qui, en complément des ouvrages scientifiques, font prendre conscience des réalités de l'occupation et du fait qu'il est toujours possible de résister, de dire non et d'agir en son âme et conscience au service des opprimés.

A Paris, le jeudi 18 janvier 2007, Jacques Chirac a fait entre les Justes de France, résistants parmi les résistants, si l'on peut dire, au Panthéon. Il a déclaré : *« Vous (les Justes) incarnez la France dans ce qu'elle a de plus universel, dans la fidélité aux principes qui la constituent. Grâce à vous, grâce à d'autres héros à travers les siècles, nous pouvons regarder la France au fond des yeux et notre histoire en face »*

L'hommage de la nation aux Justes de France, quant à lui, affirme : *« Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. Nommés « Justes parmi les nations » ou restés anonymes, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité. »*

Merci Georgette et André, pour l'exemple de votre courage et de votre sens profond de l'humain.

Ont participé à la rédaction de cet ouvrage :

Melle Anne-Laure Connault, arrière petite fille de Georgette et André, pour le fond documentaire, les recherches sur le contexte général et la rédaction.

Messieurs et Mesdemoiselles

Anthony Bernard, Baptiste Grimaud pour les recherches sur la collaboration

Sophie Montarant et Charlotte Parcellier pour les recherches sur la Résistance

: Emeric Descarsin, Florian Germain et Aurélien Mahe de Boislandelle pour les recherches concernant le camp des Milles

Sylvain Guillot, Théodore Firino Martell, Jordan Bijou pour les recherches sur le général Chevance

Bibliographie :

Ouvrages généraux :

Manuels d'histoire de 1ères L ES, collections Hatier, Bréal et Magnard 2007

Ouvrages de base :

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François (dir.) *la France des années noires*, Points-Histoire 2000

CIMADE, *Quelques actions des protestants de France en faveur des juifs persécutés sous l'occupation allemande 1940-1944*, Paris, s.d.

COHEN Asher, *Persécutions et sauvetages, Juifs et Français sous l'occupation et sous Vichy*, Editions du Cerf, Paris, 1993

Revues :

La lettre de la fondation de la Résistance, décembre 2007

Sites Internet

L'AERI : <http://www.aeri-resistance.org>

Le musée de la Résistance : <http://www.musee-resistance.com>

Le Mémorial de la Shoah : <http://www.memorialdelashoah.org>

Le camp des Milles : <http://www.campdesmilles.org>